

LE VOL PAR RUSE : mieux le connaître, mieux le prévenir.

Depuis quelques années déjà, un phénomène particulier a fait son apparition. Il est décrit sous le vocable « *vol par ruse* ». Il s'agit d'un vol perpétré de manière insidieuse au domicile des seniors (le plus souvent) par une personne usurpant l'identité d'un policier, ou d'un ouvrier d'une compagnie d'eau ou d'électricité (dans la majorité des cas recensés). Ces auteurs profitent du prestige que leur confère leur fausse qualité pour faire subrepticement introduire un complice dans l'habitation et ainsi commettre un vol.

Ce phénomène recouvre de multiples modes opératoires, qui vont du faux agent de police, aux faux travailleurs, en passant par l'utilisation de prétextes fallacieux. C'est une des raisons pour lesquelles ces faits sont difficilement détectés. Néanmoins, la prise de certaines mesures simples de prévention peuvent

considérablement diminuer le risque de commission d'un tel acte.

Nous suggérons notamment la prise de certaines bonnes habitudes tels que laisser la porte fermée, demander la carte d'identification de la personne, appeler (ou faire mine d'appeler) la police en cas de doute, ne pas garder de sommes d'argent importantes ou de bijoux à domicile, ... afin de réduire les chances de réussite d'un tel acte et, si réussite il y a, le butin du vol.

Pour sensibiliser les seniors à la prise de bonnes habitudes et au suivi de certains comportements, le Ministre de l'Intérieur a lancé en décembre 2006 une campagne à destination des seniors afin de mieux faire connaître le phénomène et surtout les moyens de le prévenir.

L'essentiel de l'information et des conseils se retrouve dans un dépliant qu'il convient de conserver

à proximité de la porte d'entrée et de suivre lorsqu'une personne se présente au domicile. Cette pancarte sera délivrée aux seniors par les fédérations d'aide et soins à domicile, les associations de seniors, les services communaux et les commissariats de police.

Nous ne doutons pas de l'accueil favorable qui sera réservé à cette initiative dont le seul but est de rassurer les personnes à leur domicile en leur donnant les moyens de se prémunir contre certaines personnes mal intentionnées.

Enfin, nous tenons à remercier vivement la police fédérale, la police locale et les fédérations nationales d'eau et d'électricité pour leur expertise en la matière ainsi que les fédérations d'aide de soins à domicile, les associations de personnes âgées et les autorités locales pour la diffusion de la présente campagne.